



Lascaux

Pour Grégory Pruvot, le président de RMAHN, le réseau des musiques actuelles en Haute-Normandie, le bilan de Booster « *parle tout seul. On mesure ses effets au quotidien* ». **Your Happy End** et **Dead Rock Machine** ont retrouvé une deuxième jeunesse et affiné leur projet.

Noeïn avance doucement sur le chemin du métal. Quant à **Boule**, il a pu trouver un tourneur, donner des concerts et devenir intermittents du spectacle.

Elisa Jo séduit toujours et encore. La jeune Rouennaise a multiplié les dates, a enregistré à Bruxelles avec Benjamin Biolay et sort son premier album lundi 7 octobre. Pour **Christine**, le soleil est aussi au zénith. Le duo electro formé d'Aeon Seven et Kunst Throw a tourné dans toute la France et sur les plus gros festivals, sort en novembre prochain un nouvel EP, *Death on wheels*.

On a vu plusieurs fois dans la région **Gordon Melon** qui poursuit son travail scénique. Les membres de Lascaux qui ont pas mal fait parler d'eux négocient une proposition d'édition. Tout comme **Darko** qui a travaillé à nouveau ses titres en studio. Enfin **For The Hackers** ont passé quelques jours à Saint-Raphaël pour

enregistrer quatre titres.

Dans la liste de Booster, il y a eu deux disparitions : celle de The Elektrocution après plusieurs bouleversements dans la vie du groupe et RadioSofa dont les membres sont partis vivre d'autres aventures musicales.

Avant le 28 octobre

Booster, créé en 2010 pour accompagner les artistes haut-normands dans leur projet musical et sur la voie de la professionnalisation, ne s'arrête pas là. Pour bénéficier du dispositif, il faut résider dans la région, avoir donné 12 concerts depuis janvier 2012 ou six depuis janvier 2013, avoir une expérience de l'enregistrement et disposer d'un répertoire d'au moins 70% de compositions originales.

Financé par la Région Haute-Normandie, Booster se veut « *être au plus près de la réalité des groupes. C'est un vrai réseau de professionnels : il y a des gens qui sont là pour la détection et l'accompagnement et des membres du jury qui sont dans l'industrie du disque et dans la diffusion. C'est la clé de la réussite* », indique Grégory Pruvot, directeur de Artensort.

Les groupes sélectionnés bénéficient sur trois ans d'une enveloppe de 10 500 euros pour tourner, s'équiper, enregistrer, préparer la scène et se former.

Infos pratiques

- Retrait des dossiers sur contact@musiques-hn.com
- Clôture des inscriptions le 28 octobre à 17 heures : les dossiers sont à déposer ou envoyer au Trianon transatlantique, 114, rue du 14-Juillet à Sotteville-lès-Rouen.
- Présélection de dix groupes par un jury régional : le 4 novembre
- Sélection des trois groupes par un jury national : les 16 et 17 janvier